



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

*Cette action est
financée avec le
concours de l'Union
Européenne avec le
Fonds Social*

BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE ET SPORTS

Option : loisirs tous publics

PRESENTATION DU METIER

Le BPJEPS est un diplôme délivré par l'état. Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation. Il permet en outre d'exercer des fonctions de coordination de petites équipes d'encadrement et de participer activement au fonctionnement d'équipements socioéducatifs.

La spécialité « Loisirs Tous Publics » amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier d'animateur au sein de différentes structures associatives ou publiques accueillant des publics variés de la petite enfance au public adulte et senior.

Elle permet également d'être habilité à diriger des séjours de type Accueil Collectif de Mineurs.

Objectifs de la formation :

- Développer la connaissance des publics : enfants (0 à 12 ans) – adolescents (12 à 20 ans) - adultes- personnes 3° et 4° âge.
- Acquérir les compétences dans les domaines de la conception, la réalisation et l'évaluation de projets d'animation
- Renforcer ses aptitudes en conduite de groupe
- Acquérir des compétences relatives à la direction d'un accueil collectif de mineurs
- Renforcer ses connaissances du champ de l'animation professionnelle
- Préparer son insertion dans la vie professionnelle
- Développer son employabilité

Visée de la formation :

- mise en situation professionnelle dans le cadre d'une alternance théorie et expérience pratique pour repérer les attentes et les besoins des publics (petite enfance, enfance, adolescents, adultes, personnes âgées)

- répondre aux attentes et besoins des entreprises (collectivités territoriales, associations de quartier, opérateurs de tourisme, centres sociaux, centres de loisirs) qui recherchent des professionnels de l'animation capables d'accueillir différents publics pour animer, sensibiliser et faire découvrir des activités culturelles, des activités physiques, des activités scientifiques et techniques.
- répondre aux besoins du territoire concerné

Emplois possibles auprès des structures suivantes :

- collectivités territoriales (communes, communautés de communes...)
- Accueils Collectifs de mineurs (centres de loisirs, séjours de vacances)
- Centres sociaux
- Maisons de jeunes
- Villages de vacances
- Etablissements de séjours pour personnes âgées

PUBLICS

- Age : à partir de 18 ans
- Statuts : demandeurs d'emplois, Salariés, Individuels

PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans au début de la formation
- Soit être titulaire d'un BAFA, BAFD, BAPAAT ou d'un diplôme de niveau IV ou supérieur,
- Soit créer un dossier explicitant les motivations du candidat + un Curriculum Vitae (dossier présenté lors d'un entretien préalable aux sélections)

CONTENUS DE LA FORMATION

- Histoire et valeurs de l'éducation populaire, l'éducation et le temps libre et les temps sociaux.
- Concepts généraux de l'éducation populaire et des Francas
- Les valeurs : Laïcité, Citoyenneté, Démocratie, l'humanisme et la Paix. Les concepts généraux du droit de la famille et des enfants.
- Les métiers de l'animation et le métier d'animateur.
- Les institutions de la Vème République, l'organisation des structures administratives et les associations (loi 1901)
- Les structures et l'organisation de l'accueil des publics
- Les dispositifs publics, en faveur de la jeunesse (nationaux et européens)
- Méthodologie de projet
- Les principes de financement d'un projet (Budget prévisionnel, subvention)

- Communication (écrite et orale)
- Connaissance des publics
- Administrer et gérer
- Les dispositifs jeunesse
- Cadre réglementaire et responsabilité de l'animateur
- Pédagogie (les courants pédagogiques et les méthodes pédagogiques)
- La conduite de groupe
- La conduite d'activités

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Formation du 1^{er} février 2017 au 16 novembre 2017

La formation comprend 1300 heures. Elle est organisée sur le principe de l'alternance entre une application professionnelle (700 heures) et des temps de réflexion en centre de formation (600 heures). Un accompagnement dans la recherche des structures d'accueil pour une application professionnelle est prévu.

Lieux de la formation : Avignon

CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation d'un dossier d'inscription avec lettre de motivation
- Tests écrit et oral les 8 et 9 décembre 2016

CONDITIONS PARTICULIERES

Néant

LIEU ET MODALITE D'INSCRIPTIONS

Dossier d'inscription à retirer (dossier d'inscription envoyé par mail sur simple demande) **et à déposer** :

Union Régionale LES FRANCAS PACA

83 rue Château Payan 13005 Marseille – 04 91 42 04 34 –

Mail : les.francas.paca@wanadoo.fr

Date limite dépôt de dossier : 18 novembre 2016